

RCS : ORLEANS  
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00061  
Numéro SIREN : 085 880 615  
Nom ou dénomination : GAUTHIER

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt 3335

**GAUTHIER SA**  
SAS au capital de 80 000 euros,  
immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro 085 880 615,  
dont le siège social est situé : RUE JEAN BAPTISTE COROT, Z.A.DES MONTEES, 45100 ORLEANS

**TEXTE DES PROJETS DE RÉOLUTIONS  
PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
ANNUELLE  
DU 27 AVRIL 2023**

**RÉSOLUTION 1**

Après audition des rapports :

- De la Présidence sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice et sur les comptes dudit exercice,
- Du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice et sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 24 516,00 euros et qui correspondent à des amortissements non déductibles. Ces dépenses et charges ont donné lieu à une imposition de 6 129,00 euros.

L'assemblée général consent quitus à la Présidence et au Directeur Général de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

**RÉSOLUTION 2**

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 418 883,88 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 400 000,00 euros, soit 400,00 euros pour chacune des 1000 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Pour le solde, soit 18 883,88 euros, l'Assemblée générale décide de l'affecter au compte « Autres réserves » qui présentera désormais un solde créditeur de 2 476 877,14 euros.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
SARL FMD	729	291 600,00 €	Régime mère-fille
EURL CDTS	250	100 000,00 €	Régime mère-fille
Madame Laurence DUPUIS	19	7 600,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Eliot DUPUIS	1	400,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Jacques DUPUIS	1	400,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
<b>TOTAL</b>	<b>1000</b>	<b>400 000,00 €</b>	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 8 400,00 €, soit 2,10 % des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

**Exercice N-1 :**

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 7 350,00 euros
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 342 650,00 euros
- Soit montant total global par titre : 350,00 euros

**Exercice N-2 :**

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 5 250,00 euros
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 244 750,00 euros
- Soit montant total global par titre : 250,00 euros

**Exercice N-3 :**

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 4 200,00 euros
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 195 800,00 euros
- Soit montant total global par titre : 200,00 euros

## RÉSOLUTION 3

Conformément aux dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce, l'Assemblée générale approuve successivement chacune des conventions qui ont été conclues et poursuivies au cours de l'exercice écoulé et qui sont détaillées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes à savoir :

### *Conventions nouvelles*

#### **1. Contrat de Prêt – Concerne la Société JB COROT**

Notre société a consenti un prêt d'un montant de 275 000 euros à la société JB COROT. Le prêt a été contracté en date du 1er avril 2022, pour un remboursement sur 10 ans au taux de 1%. Le prêt prendra fin le 1<sup>er</sup> avril 2032.

Le montant des intérêts payé au cours de l'exercice clos au 31 octobre 2022 s'élève à la somme de 1 347,72 euros. Le montant restant dû au 31 octobre 2022 est de 261 893,06 euros.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

#### **2. Refacturation de Travaux – Concerne la société JB COROT**

Notre société refacture à la société JB COROT des frais concernant les travaux prévus pour l'extension des locaux de bureaux et de leur mise aux normes par l'accessibilité PMR. Le montant refacturé s'élève à la somme de 73 321,42 euros au titre de l'exercice clos au 31 octobre 2022 :

Tous les associés sont concernés par cette convention.

### *Conventions poursuivies*

#### **1. Compte courant – Concerne Madame Laurence DUPUIS**

Solde au 31 octobre 2022 : 830,80 euros.

Compte non rémunéré.

Une seule associée est concernée par cette convention, à savoir : Madame Laurence DUPUIS.

#### **2. Compte courant – Concerne Monsieur Jacques DUPUIS**

Solde au 31 octobre 2022 : 624,34 euros.

Compte non rémunéré.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Jacques DUPUIS.

#### **3. Compte courant – Concerne Monsieur Eliot DUPUIS**

Solde au 31 octobre 2022 : 26,00 euros.

Compte non rémunéré.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Eliot DUPUIS.

#### **4. Avance de trésorerie – Concerne la SCI JB COROT**

Une avance de trésorerie consentie à la SCI JB COROT dont le montant restant dû au 31 octobre 2022, s'élève à la somme de 143,13 euros.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

#### **5. Avance de trésorerie – Concerne la société SARL FMD**

Une avance de trésorerie consentie à la SARL FMD dont le montant restant dû au 31 octobre 2022, s'élève à la somme de 100,00 euros.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

#### **6. Avance de trésorerie – Concerne la société 3D INVEST**

Une avance de trésorerie consentie à la société 3D INVEST dont le montant restant dû au 31 octobre 2022, s'élève à la somme de 30 000,00 euros.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le montant total des loyers versés sur l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'est élevé à la somme de 136 976,70 euros H.T. ainsi que le remboursement de la taxe foncière à concurrence de 9 912,33 euros.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

## **12. Locations immobilières et charges locatives**

La location effectuée par la SCI DES MOULINS au profit de la société SAS GAUTHIER pour la mise à disposition d'un bâtiment à usage de stockage et ce en vertu d'un bail signé le 28 septembre 1998, dûment autorisé par un conseil administration du 14 septembre 1998. Le montant total des loyers versés sur l'exercice s'est élevé à la somme de 31 696,38 euros H.T.

La société SCI DES MOULINS a également refacturé à la société la taxe foncière pour un montant de 5 413,42 euros, de la consommation d'eau pour 1 633,34 euros.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

## **RÉSOLUTION 4**

L'Assemblée générale prend acte que la rémunération de la Présidente, la SARL FMD représentée par Monsieur Jacques DUPUIS, gérant, au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2022, est incluse dans la convention de refacturation de prestations techniques faisant l'objet du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuvée à la résolution précédente.

## **RÉSOLUTION 5**

L'Assemblée générale prend acte que la rémunération du Directeur Général, la SARL CDTS représentée par Monsieur Elliott DUPUIS, gérant, au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2022, est incluse dans la convention de refacturation de prestations techniques faisant l'objet du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuvée à la résolution précédente.

## **RÉSOLUTION 6**

Le mandat de la société GAMAF, Commissaire aux Comptes titulaire, étant arrivé à expiration, l'Assemblée Générale :

- décide de ne pas renouveler la société GAMAF dans ses fonctions de Commissaires aux Comptes titulaire.

- décide de nommer la société ORCOM AUDIT, représentée par Monsieur Bruno ROUILLÉ, en tant que Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2028.

## **RÉSOLUTION 7**

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

5 ?

## **7. Redevances – Concerne la société FMD**

La société SARL FMD facture à la société SAS GAUTHIER des redevances de gestion en contrepartie de missions de direction commerciale, direction administrative et ressources humaines. Cette convention a fait l'objet d'un deuxième avenant en date du 31 mars 2003, dûment autorisé suivant un conseil d'administration en date du 28 mars 2003, qui a eu effet de porter la redevance mensuelle à la somme de 21.000 Euros H.T.

Cette redevance mensuelle a été portée à 22.000 Euros H.T. à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011.

Cette redevance annuelle a été portée à 22.550 Euros H.T. à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

Cette redevance mensuelle a été portée à 25.000 Euros H.T. à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

Cette redevance mensuelle a été portée à 28.000 Euros H.T. à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.

Le montant des redevances versées au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'est élevée à la somme de 336 000,00 euros H.T.

Depuis le 23 avril 2020, cette convention est poursuivie pour les fonctions techniques de la société SARL FMD, en sus de sa rémunération de sa Présidence. Le montant des redevances versés inclut la rémunération de Président.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

## **8. Redevances – Concerne la société CDTS**

La société CDTS facture à la société SAS GAUTHIER des redevances de gestion en contrepartie de missions d'encadrement commercial et administratif, en vertu d'une convention en date du 1<sup>er</sup> mars 2019.

Le montant des redevances versées au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'est élevé à 144 000,00 euros H.T.

Depuis le 23 avril 2020, cette convention est poursuivie pour les fonctions techniques de la société CDTS, en sus de sa rémunération de Directeur Général. Le montant des redevances versées inclut la rémunération de Directeur Général.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

## **9. Facturation – Concerne la société ORLEANS ISOLATION**

La société SAS GAUTHIER a facturé à la société SARL ORLEANS ISOLATION, des prestations administratives pour un montant, qui s'est élevé au 31 octobre 2022, à la somme de 15 000,00 euros.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

## **10. Prestations – Concerne la SARL ORLEANS ISOLATION**

Les prestations réalisées avec la société SARL ORLEANS ISOLATION, lesquelles sont faites à des conditions normales et courantes, sont les suivantes :

\*sous-traitance en matière de ravalement réalisée pour un prix de 85% du prix client depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010. Les produits facturés sur l'exercice se sont élevés à la somme de 511 807,79 euros H.T.

Tous les associés sont concernés par cette convention.

## **11. Locations immobilières et charges locatives**

La société SAS GAUTHIER verse des loyers à la SCI JB COROT pour les locaux du siège social et ce en vertu d'un bail signé le 1<sup>er</sup> mars 1984. Cette convention a fait l'objet d'un troisième avenant en date du 21 avril 2022, qui a eu pour effet d'augmenter le loyer annuel d'une somme de 12 000 Euros H.T.

**La Présidente**  
**SARL FMD**  
**M. Jacques DUPUIS**

Place de signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal line and a curved flourish.

**SAS GAUTHIER**

3 rue JB Corot  
45100 ORLEANS



**COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le : 31 octobre 2022

**ORLÉANS  
VAL DE LOIRE**

31 rue de la République  
45000 Orléans  
Téléphone : 02 38 33 11 11  
Fax : 02 38 33 11 12  
Site internet : [www.orey.fr](http://www.orey.fr)

**LAMOTTE-BEUVRON  
VAL DE FRANCE**

10 rue de la République  
45100 Lamotte-Beuvron  
Téléphone : 02 38 33 11 11  
Fax : 02 38 33 11 12  
Site internet : [www.orey.fr](http://www.orey.fr)

**PARIS  
ILE-DE-FRANCE**

10 rue de la République  
75001 Paris  
Téléphone : 02 38 33 11 11  
Fax : 02 38 33 11 12  
Site internet : [www.orey.fr](http://www.orey.fr)

**Bilan**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissement Dépréciations</b>	<b>Net au 31/10/22</b>	<b>Net au 31/10/21</b>
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Fonds commercial	44 024		44 024	44 024
Autres immobilisations incorporelles	152 216	141 906	10 310	6 143
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	206 135	194 419	11 716	16 702
Installations techniques, matériel et outilla	726 017	670 531	55 487	53 363
Autres immobilisations corporelles	1 539 608	1 071 577	468 032	333 557
Immob. en cours / Avances & acomptes				8 500
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	97 212		97 212	96 812
Autres titres immobilisés	35 613		35 613	35 613
Prêts	263 091		263 091	1 725
Autres immobilisations financières	5 874		5 874	7 274
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 069 791</b>	<b>2 078 432</b>	<b>991 359</b>	<b>603 713</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	201 786		201 786	193 487
En cours de production de biens	242 961		242 961	235 618
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	3 437 367		3 437 367	3 338 113
Fournisseurs débiteurs	25 580		25 580	21 728
Personnel	26 224		26 224	37 892
Etat, Impôts sur les bénéfices				7 026
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	91 788		91 788	146 567
Autres créances	63 955		63 955	1 826
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman	2 248		2 248	1 497
Disponibilités	681 635		681 635	1 058 498
Charges constatées d'avance	80 210		80 210	72 321
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 853 755</b>		<b>4 853 755</b>	<b>5 114 572</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 923 545</b>	<b>2 078 432</b>	<b>5 845 114</b>	<b>5 718 285</b>

**Bilan**

	<b>Net au 31/10/22</b>	<b>Net au 31/10/21</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	80 000	80 000
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles	2 457 993	2 454 703
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>418 884</b>	<b>353 290</b>
Subventions d'investissement		155
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 964 877</b>	<b>2 896 148</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	268 984	294 973
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>268 984</b>	<b>294 973</b>
<i>Emprunts</i>	371 936	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	855	674
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	372 791	674
Emprunts et dettes financières diverses	165	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 481	1 481
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	207 749	118 779
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	896 605	1 277 191
<i>Personnel</i>	191 406	173 514
<i>Organismes sociaux</i>	348 566	311 219
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	34 157	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	489 835	521 494
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	16 417	19 032
Dettes fiscales et sociales	1 080 382	1 025 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 044	19 834
Autres dettes	6 036	76 235
Produits constatés d'avance		7 710
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 611 253</b>	<b>2 527 163</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 845 114</b>	<b>5 718 285</b>

## Compte de Résultat

	du 01/11/21 au 31/10/22 12 mois	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Production vendue	11 224 032	11 308 054	-84 022	-0,74
Production stockée	7 343	-43 751	51 094	-116,78
Autres produits	155 027	86 443	68 584	79,34
<b>Total</b>	<b>11 386 402</b>	<b>11 350 746</b>	<b>35 656</b>	<b>0,31</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Achats de m.p & aut.approv.	2 620 468	2 051 371	569 096	27,74
Variation de stock (m.p.)	-8 299	-40 174	31 875	-79,34
Autres achats & charges externes	3 037 710	3 459 242	-421 532	-12,19
<b>Total</b>	<b>5 649 879</b>	<b>5 470 440</b>	<b>179 439</b>	<b>3,28</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>5 736 522</b>	<b>5 880 306</b>	<b>-143 784</b>	<b>-2,45</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	110 330	129 918	-19 588	-15,08
Salaires et Traitements	2 792 133	2 915 314	-123 181	-4,23
Charges sociales	1 524 130	1 640 732	-116 602	-7,11
Amortissements et provisions	195 178	212 999	-17 821	-8,37
Autres charges	480 042	480 061	-19	
<b>Total</b>	<b>5 101 813</b>	<b>5 379 023</b>	<b>-277 210</b>	<b>-5,15</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>634 709</b>	<b>501 283</b>	<b>133 427</b>	<b>26,62</b>
Produits financiers	24 642	21 873	2 770	12,66
Charges financières	1 251	1 905	-655	-34,37
Résultat financier	23 392	19 967	3 424	17,15
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>658 101</b>	<b>521 250</b>	<b>136 851</b>	<b>26,25</b>
Produits exceptionnels	64 162	110 091	-45 928	-41,72
Charges exceptionnelles	35 548	65 123	-29 575	-45,41
Résultat exceptionnel	28 615	44 968	-16 353	-36,37
Participation des salariés	98 115	69 874	28 241	40,42
Impôts sur les bénéfices	169 717	143 054	26 663	18,64
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>418 884</b>	<b>353 290</b>	<b>65 594</b>	<b>18,57</b>

ANNEXE

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GAUTHIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022, dont le total est de 5 345 114 euros et au compte de résultat de l'exercice, présente sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 418 884 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Autres immobilisations incorporelles : 1 à 5 ans
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 4 à 20 ans
- \* Installations techniques : 4 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant le coût d'achat moyen pondéré.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	44 024			44 024
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	146 984	7 612	2 380	152 216
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>191 008</b>	<b>7 612</b>	<b>2 380</b>	<b>196 240</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 074			6 074
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	215 282		15 220	200 061
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	725 774	34 106	33 863	726 017
- Installations générales, agencements aménagements divers		187 728		187 728
- Matériel de transport	1 206 509	89 853	70 861	1 225 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	112 107	14 117		126 224
- Emballages récupérables et divers	156			156
- Immobilisations corporelles en cours	8 500		8 500	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 274 401</b>	<b>325 804</b>	<b>128 445</b>	<b>2 471 761</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	96 812	400		97 212
- Autres titres immobilisés	35 613			35 613
- Prêts et autres immobilisations financières	8 999	282 600	22 634	268 965
<b>Immobilisations financières</b>	<b>141 424</b>	<b>283 000</b>	<b>22 634</b>	<b>401 790</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 606 833</b>	<b>616 417</b>	<b>153 459</b>	<b>3 069 791</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 612	325 804	283 000	616 417
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>7 612</b>	<b>325 804</b>	<b>283 000</b>	<b>616 417</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 380	128 445	22 634	153 459
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>2 380</b>	<b>128 445</b>	<b>22 634</b>	<b>153 459</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

**31/10/2022**

Éléments achetés	30 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	14 024
<b>Total</b>	<b>44 024</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI DES MOULINS 45100 ORLEANS	15 245	171 923	10,00	62 939
SAS 3D INVEST 45160 OLIVET	1 000		20,00	
SCI JB COROT 45100 ORLEANS	7 622	122 592	10,00	122 592
BFC GROUPE 45140 SAINT JEAN DE LA RUELE	3 500 000	7 522	13,90	341 680

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	97 212	97 212	292 036		6 200
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

**Notes sur le bilan**

Amortissements des immobilisations

	<b>Au début de l'exercice</b>	<b>Augmentatio</b>	<b>Diminutions</b>	<b>A la fin de l'exercice</b>
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	140 841	1 064		141 906
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>140 841</b>	<b>1 064</b>		<b>141 906</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 074			6 074
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	198 580	4 986	15 220	188 345
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	672 412	31 904	33 785	670 531
- Installations générales, agencements aménagements divers		261		261
- Matériel de transport	885 909	145 542	70 861	960 590
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 305	11 421		110 726
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 862 279</b>	<b>194 114</b>	<b>119 866</b>	<b>1 936 526</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 003 120</b>	<b>195 178</b>	<b>119 866</b>	<b>2 078 432</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 994 090 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	263 091	27 609	235 482
Autres	5 874		5 874
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	207 547	207 547	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	80 210	80 210	
<b>Total</b>	<b>3 994 090</b>	<b>3 752 734</b>	<b>241 356</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	279 800		
Prêts récupérés en cours d'exercice	18 434		

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients. - Factures à établir	32 143
Rabais, remises, ristournes à obtenir	25 580
Produits à recevoir	3 657
Produits à recevoir	19 773
<b>Total</b>	<b>81 154</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	294 973	21 660	47 650		268 984
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>294 973</b>	<b>21 660</b>	<b>47 650</b>		<b>268 984</b>

#### Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		21 660	47 650	

Les provisions pour risques et litiges se décomposent comme suit :

- provision pour litige avec un client. Le chantier a pris du retard non pas par la faute de l'entreprise mais par celle des architectes et du client lui-même. Le client a facturé des indemnités de retard. Montant provisionné 40 199 euros.
- provision pour litige avec un client. Litige pour malfaçon sur le chantier, engendrant un obligation de probable de démolir les ouvrages existants, une expertise judiciaire est en cours et le risque est maximal. Il est demandé une destruction et une reconstruction à neuf y compris les corps d'état, responsabilité partagée avec l'architecte provision à hauteur de 90% + frais de procédure soit 171 000 euros.
- provision pour risque chantier client. L'entreprise risque une franchise de la part de l'assurance. Montant provisionné 11 161 euros.
- provision pour risque chantier client. Pénalités suite retard dans les travaux. Montant provisionné 20 646 euros.
- provision pour risque chantier client. L'entreprise risque une franchise de la part de l'assurance. Montant provisionné 4 062 euros.
- provision pour risque de raccord sur plusieurs chantiers de client. Montant provisionné 21 915 euros.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 403 504 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	855	855		
- à plus de 1 an à l'origine	371 936	56 359	228 562	87 015
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	165	165		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	896 605	896 605		
Dettes fiscales et sociales	1 080 382	1 080 382		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 044	46 044		
Autres dettes (**)	7 517	7 517		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>2 403 504</b>	<b>2 087 927</b>	<b>228 562</b>	<b>87 015</b>

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 400 000

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice 28 064

(\*\*) Dont envers les associés 1 481

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Fact. non parvenues	39 124
Intérêts courus à payer	855
Intérêts courus	165
Dettes provisionnées/part. des sala	90 417
Autres charges à payer (personnel)	97 004
Charges sociales sur primes fin ann	57 130
Autres charges à payer (organ. soci	72 180
Autres charges à payer (Etat)	10 255
Rabais, remis, ristour à accord, aa	4 267
<b>Total</b>	<b>371 396</b>

**Notes sur le bilan**

**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	80 210		
<b>Total</b>	<b>80 210</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	11 219 538		11 219 538
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	4 494		4 494
<b>TOTAL</b>	<b>11 224 032</b>		<b>11 224 032</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Remunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat financier

	31/10/2022	31/10/2021
Produits financiers de participation	18 459	18 120
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 358	15
Autres intérêts et produits assimilés	4 825	3 737
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>24 642</b>	<b>21 873</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 251	1 905
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 251</b>	<b>1 905</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>23 392</b>	<b>19 967</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	658 101	169 717	488 384
+ Résultat exceptionnel	28 615		28 615
- Participations des salariés	98 115		98 115
<b>Résultat comptable</b>	<b>588 601</b>	<b>169 717</b>	<b>418 884</b>

(\*) comporte les crédits d'impôt  
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 92 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		7
Agents de maîtrise et techniciens		12
Employés		5
Ouvriers		68
<b>Total</b>		<b>92</b>

### Engagements financiers

#### Engagements recus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
CAUTIONS EN COURS GARANTIE CHANTIERS HSBC	333 552
CAUTIONS EN COURS GARANTIE CHANTIERS BTP	599 851
<b>Avals et cautions</b>	<b>933 403</b>
Autres engagements reçus	
<b>Total</b>	<b>933 403</b>

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

## Autres informations

### Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements de retraite pour le personnel "Ouvriers" sont couverts par la Caisse PRO BTP et pour les ETAM par la Caisse SMABTP.

Pour le personnel "Cadre", les indemnités de fin de carrière sont estimées à la somme de 134 621,64 euros. Elles sont constituées des rémunérations brutes chargées correspondant aux droits acquis au 31 octobre 2022 par les salariés en application de la convention collective, dans la probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'entreprise a souscrit un contrat d'assurance spécifique destiné à la prise en charge de ces indemnités. Au 31 décembre 2022 le montant des fonds capitalisés s'élevait à la somme de 53 341,13 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
(Exercice clos le 31 Octobre 2022)

**SAS GAUTHIER**  
Zac des Montées rue Jean-Baptiste Corot  
45100 ORLEANS

Aux associés,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS GAUTHIER relatifs à l'exercice clos le 31 Octobre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise des encours de production concernant les chantiers en cours à la clôture de l'exercice mais dont la situation n'est pas encore facturée.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les évaluations des travaux en cours et à estimer le caractère raisonnable de ces estimations par sondages.



### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

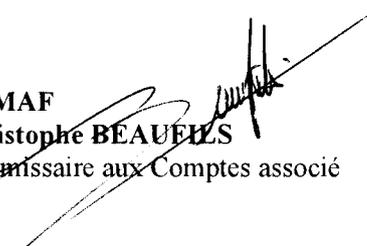
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 13 avril 2023

  
GAMAF  
Christophe BEAUJOLS  
Commissaire aux Comptes associé

**Bilan**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissement Dépréciations</b>	<b>Net au 31/10/21</b>	<b>Net au 31/10/20</b>
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Fonds commercial	44 024		44 024	44 024
Autres immobilisations incorporelles	146 984	140 841	6 143	3 763
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	221 355	204 653	16 702	16 649
Installations techniques, matériel et outilla	725 774	672 412	53 363	88 278
Autres immobilisations corporelles	1 318 772	985 214	333 557	355 012
Immob. en cours / Avances & acomptes	8 500		8 500	3 000
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	96 812		96 812	103 628
Autres titres immobilisés	35 613		35 613	35 613
Prêts	1 725		1 725	2 600
Autres immobilisations financières	7 274		7 274	7 274
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 606 833</b>	<b>2 003 120</b>	<b>603 713</b>	<b>659 841</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	193 487		193 487	153 313
En cours de production de biens	235 618		235 618	279 369
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	3 338 113		3 338 113	3 079 659
Fournisseurs débiteurs	21 728		21 728	20 819
Personnel	37 892		37 892	30 498
Etat, Impôts sur les bénéfices	7 026		7 026	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	146 567		146 567	159 923
Autres créances	1 826		1 826	1 534
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman	1 497		1 497	2 345
Disponibilités	1 058 498		1 058 498	2 242 772
Charges constatées d'avance	72 321		72 321	79 317
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 114 572</b>		<b>5 114 572</b>	<b>6 049 548</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 721 405</b>	<b>2 003 120</b>	<b>5 718 285</b>	<b>6 709 389</b>

**Bilan**

	Net au 31/10/21	Net au 31/10/20
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	80 000	80 000
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles	2 454 703	2 375 825
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>353 290</b>	<b>328 878</b>
Subventions d'investissement	155	1 480
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 896 148</b>	<b>2 794 183</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	294 973	351 449
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>294 973</b>	<b>351 449</b>
<i>Emprunts</i>		1 023 134
<i>Découverts et concours bancaires</i>	674	843
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	674	1 023 976
Emprunts et dettes financières diverses		625
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 481	1 481
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	118 779	28 654
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 277 191	1 371 497
<i>Personnel</i>	173 514	177 655
<i>Organismes sociaux</i>	311 219	293 522
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		51 723
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	521 494	528 410
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	19 032	19 780
Dettes fiscales et sociales	1 025 259	1 071 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 834	26 642
Autres dettes	76 235	11 057
Produits constatés d'avance	7 710	28 734
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 527 163</b>	<b>3 563 757</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 718 285</b>	<b>6 709 389</b>

**Compte de Résultat**

	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois	du 01/11/19 au 31/10/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Production vendue	11 308 054	10 788 320	519 735	4,82
Production stockée	-43 751	62 065	-105 816	-170,49
Autres produits	86 443	68 939	17 503	25,39
<b>Total</b>	<b>11 350 746</b>	<b>10 919 324</b>	<b>431 422</b>	<b>3,95</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Achats de m.p & aut.approv.	2 051 371	2 314 327	-262 955	-11,36
Variation de stock (m.p.)	-40 174	-2 984	-37 189	NS
Autres achats & charges externes	3 459 242	3 047 041	412 202	13,53
<b>Total</b>	<b>5 470 440</b>	<b>5 358 383</b>	<b>112 057</b>	<b>2,09</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>5 880 306</b>	<b>5 560 941</b>	<b>319 365</b>	<b>5,74</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	129 918	171 791	-41 873	-24,37
Salaires et Traitements	2 915 314	2 645 039	270 274	10,22
Charges sociales	1 640 732	1 472 339	168 393	11,44
Amortissements et provisions	212 999	281 237	-68 239	-24,26
Autres charges	480 061	480 025	36	0,01
<b>Total</b>	<b>5 379 023</b>	<b>5 050 431</b>	<b>328 592</b>	<b>6,51</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>501 283</b>	<b>510 509</b>	<b>-9 227</b>	<b>-1,81</b>
Produits financiers	21 873	20 005	1 868	9,34
Charges financières	1 905	887	1 019	114,85
<b>Résultat financier</b>	<b>19 967</b>	<b>19 118</b>	<b>850</b>	<b>4,44</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>521 250</b>	<b>529 627</b>	<b>-8 377</b>	<b>-1,58</b>
Produits exceptionnels	110 091	30 385	79 706	262,32
Charges exceptionnelles	65 123	6 499	58 623	902,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>44 968</b>	<b>23 886</b>	<b>21 082</b>	<b>88,26</b>
Participation des salariés	69 874	73 656	-3 782	-5,13
Impôts sur les bénéfices	143 054	150 979	-7 925	-5,25
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>353 290</b>	<b>328 878</b>	<b>24 412</b>	<b>7,42</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GAUTHIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2021, dont le total est de 5 718 285 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 353 290 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 4 à 20 ans
- \* Installations techniques : 4 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simulation est la durée d'usage pour les biens non directement affectés à l'origine







Voir rapport de l'expert comptable

## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant le coût d'achat moyen pondéré.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels prennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Règles et méthodes comptables

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**Notes sur le bilan**

**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	44 024			44 024
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	144 604	2 380		146 984
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>188 628</b>	<b>2 380</b>		<b>191 008</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 074			6 074
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	211 230	4 051		215 282
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	709 880	17 840	1 945	725 774
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 217 341	137 282	148 114	1 206 509
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	115 458	904	4 255	112 107
- Emballages récupérables et divers	156			156
- Immobilisations corporelles en cours	3 000	5 500		8 500
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 263 138</b>	<b>165 577</b>	<b>154 314</b>	<b>2 274 401</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	103 628		6 815	96 812
- Autres titres immobilisés	35 613			35 613
- Prêts et autres immobilisations financières	9 874	5 000	5 875	8 999
<b>Immobilisations financières</b>	<b>149 114</b>	<b>5 000</b>	<b>12 690</b>	<b>141 424</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 600 881</b>	<b>172 957</b>	<b>167 005</b>	<b>2 606 833</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 380	165 577	5 000	172 957
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>2 380</b>	<b>165 577</b>	<b>5 000</b>	<b>172 957</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		154 314	12 690	167 005
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>154 314</b>	<b>12 690</b>	<b>167 005</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2021
Éléments achetés	30 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	14 024
<b>Total</b>	<b>44 024</b>

**Notes sur le bilan**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI DES MOULINS 45100 ORLEANS	15 245	170 984	10,00	62 387
SCI JB COROT 45100 ORLEANS	7 622	119 201	10,00	119 201
BFC GROUPE 45140 SAINT JEAN DE LA RUELE	3 500 000	-334 158	13,90	123 056

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	96 811	96 811	143		6 200
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

**Notes sur le bilan**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	140 841			140 841
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>140 841</b>			<b>140 841</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 074			6 074
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	194 581	3 999		198 580
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	621 601	52 756	1 945	672 412
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	886 061	144 565	144 718	885 909
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	91 881	11 679	4 255	99 305
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 800 198</b>	<b>212 999</b>	<b>150 918</b>	<b>1 862 279</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 941 040</b>	<b>212 999</b>	<b>150 918</b>	<b>2 003 120</b>

**Notes sur le bilan**

**Actif circulant**

**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 634 472 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
Prêts	1 725		1 725
Autres	7 274		7 274
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 338 113	3 338 113	
Autres	215 039	215 039	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	72 321	72 321	
<b>Total</b>	<b>3 634 472</b>	<b>3 625 473</b>	<b>8 999</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	5 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 875		

**Produits à recevoir**

	Montant
Clients - Factures à établir	224 583
Rabais, remises, ristournes à obtenir	21 728
Produits à recevoir	26 088
<b>Total</b>	<b>272 400</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 89 000 00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 89 00 euros

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	351 449	11 716	68 192		294 973
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>351 449</b>	<b>11 716</b>	<b>68 192</b>		<b>294 973</b>

#### Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation

Financières

Exceptionnelles

11 716

68 192

Les provisions pour risques et litiges se décomposent comme suit :

- provision pour litige avec un client. Le chantier a pris du retard non pas par la faute de l'entreprise mais par celle des architectes et du client lui-même. Le client a facturé des indemnités de retard. Montant provisionné 40 199 40 euros.
- provision pour litige avec un client. Litige pour malfaçon sur le chantier engendrant une obligation de probante de démolir les ouvrages existants, une expertise judiciaire est en cours et le risque est maximal. Il est demandé une destruction et une reconstruction à neuf y compris les corps d'état, responsabilité partagée avec l'architecte provision à hauteur de 90% + frais de procédure soit 171 000 euros.
- provision pour risque chantier client. L'entreprise risque une franchise de la part de l'assurance. Montant provisionné 10 916 euros.
- provision pour risque chantier client. Pénalités suite retard dans les travaux. Montant provisionné 20 646 08 euros.
- provision pour risque chantier client. L'entreprise risque une franchise de la part de l'assurance. Montant provisionné 36 000 euros.
- provision pour risque chantier client. L'entreprise risque une franchise de la part de l'assurance. Montant provisionné 4 062 euros.
- provision pour risque de raccord sur plusieurs chantiers de client. Montant provisionné 12 150 euros.



**Notes sur le bilan**

**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	72 321		
<b>Total</b>	<b>72 321</b>		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	7 710		
<b>Total</b>	<b>7 710</b>		



## Notes sur le compte de résultat

### Résultat financier

	31/10/2021	31/10/2020
Produits financiers de participation	18 120	17 787
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	15	117
Autres intérêts et produits assimilés	3 737	2 100
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>21 873</b>	<b>20 005</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 905	887
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 905</b>	<b>887</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>19 967</b>	<b>19 118</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	521 250	143 054	378 196
+ Résultat exceptionnel	44 968		44 968
- Participations des salariés	69 874		69 874
<b>Résultat comptable</b>	<b>496 344</b>	<b>143 054</b>	<b>353 290</b>

(\*) comporte les crédits d'impôt  
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 94 personnes dont 3 apprentis et 3 handicapés

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	7	
Ouvriers	69	
<b>Total</b>	<b>94</b>	

### Engagements financiers

#### Engagements reçus

Montant en euros

#### Plafonds des découverts autorisés

CAUTIONS EN COURS GARANTIE CHANTIERS HSBC	588 020
CAUTIONS EN COURS GARANTIE CHANTIERS BTP	375 821
Avals et cautions	963 841

#### Autres engagements reçus

<b>Total</b>	<b>963 841</b>
--------------	----------------

#### Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

*[Signature]*

Voir rapport de l'expert comptable

## Autres informations

### Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements de retraite pour le personnel "Ouvriers" sont couverts par la Caisse PRO BTP et pour les ETAM par la Caisse SMABTP.

Pour le personnel "Cadre", les indemnités de fin de carrière sont estimées à la somme de 131 459,87 euros. Elles sont constituées des rémunérations brutes chargées correspondant aux droits acquis au 31 octobre 2021 par les salariés en application de la convention collective, dans la probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'entreprise a souscrit un contrat d'assurance spécifique destiné à la prise en charge de ces indemnités. Au 31 décembre 2021, le montant des fonds capitalisés s'élevait à la somme de 71 361,18 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.